

## Les propositions CFDT présentées à François Pérol

Les représentants de la CFDT des Groupes Banques Populaires, Caisses d'Épargne et Natixis ont été reçus ensemble, à leur demande, par François Pérol. En effet, **quel que soit le dirigeant du futur Groupe, les exigences de la CFDT seront les mêmes**. Nous avons exposé notre objectif primordial : représenter et défendre les intérêts de tous les collègues.

Nous voulons travailler le plus en amont possible pour garantir :

- La **pérennité de chacune des entreprises** du futur groupe (maison mère, filiale de l'organe central ou d'une holding),
- L'**emploi** de chaque salarié(e),
- La construction des **statuts sociaux** y compris l'avenir des régimes de retraite et de prévoyance.

### 👉 Nos propositions pour aboutir

**1** La création d'un groupe bancaire fort présenté comme la deuxième banque française nécessite une **structure sociale à la hauteur des enjeux**.

La CFDT a demandé la mise en place d'une **commission de concertation** réunissant des représentants des organisations syndicales et les secrétaires des comités de groupe.

Cette commission devra être informée de l'avancement des travaux et travailler à la construction des statuts et du dialogue social.

**2** Dans la mesure où il existera une stratégie globale de groupe, une solidarité économique et une

politique sociale commune, la CFDT demande une organisation sociale en cohérence.

Cela nécessite **3 niveaux de négociations** :

- de groupe sur des sujets transversaux : emploi, formation professionnelle, augmentations collectives, etc.,
- de marque (Banque Populaire, Caisse d'Épargne) nécessaire du fait de la grande hétérogénéité des statuts dont la convergence est difficile à réaliser à court terme,
- d'entreprise (Natixis, Organe Central, banques régionales, caisses régionales, filiales, etc).

**3** L'apport en capitaux (7M€) au nouveau groupe va conduire à déboursier 600 à 700M€ d'intérêts par an et à trouver les moyens de rembourser l'État.

Tout en reconnaissant que l'ensemble du groupe sera mis à contribution, M Pérol ne nous en dit pas plus.

Cette réponse ne peut nous satisfaire. Or nous répondre rapidement c'est l'intérêt même de nos dirigeants pour éviter les surenchères et la désinformation.

Mais aussi pour rassurer l'ensemble des personnels principalement d'agences, déjà pressés par les objectifs.

Il faudra donc qu'on nous donne des réponses et des garanties.

La présence d'administrateurs des salariés du groupe au sein du conseil de surveillance n'est pas encore actée.

**En la période actuelle, nous ne pourrions comprendre que les dirigeants refusent aux salariés le droit de regard sur leurs décisions.**

**Nos dirigeants doivent comprendre que rien de solide ne peut se faire sans :**

- **apporter, dès le départ, aux femmes et aux hommes du futur groupe, toutes les garanties quant à leur devenir,**
- **donner à leurs représentants les moyens de participer à la construction de ce groupe.**

<p><b>Bulletin d'adhésion</b> Rejoignez la CFDT, 1<sup>ère</sup> organisation syndicale de la profession, future 1<sup>ère</sup> organisation du nouveau Groupe</p>	
Nom :	.....
Prénom :	.....
Adresse :	.....
Code Postal :	..... Ville : .....

Contactez votre délégué syndical national : [secretariat@cfdt-ecureuil.com](mailto:secretariat@cfdt-ecureuil.com)

[www.cfdt-ecureuil.com](http://www.cfdt-ecureuil.com)